

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » (Une fiche par type de mission)

Version : avril 2018

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 9, 10 et 11

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

Pour les missions à l'étranger de plus de 3 mois hors de l'Union européenne, il vous appartient de demander un avis consultatif auprès de France Volontaires ou du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (cf. dernière page). Après réception de cet/ces avis adresser l'ensemble du dossier à l'autorité administrative compétente.

→ Intitulé de la mission

Sensibiliser aux valeurs de la République, à la laïcité - citoyenneté

→ Lieu(x) de réalisation de la mission :

France :

- Commune(s) :
- Département (s) :
- Région(s) :
- Collectivité d'outre-mer :
- France entière

Union Européenne

Hors Union Européenne

→ Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input checked="" type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

→ Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La laïcité est un principe constitutionnel qui garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire ou de ne pas croire.

Respectant la liberté de religion, elle essaie de concilier les sphères privées et publiques de chaque individu.

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise.

Un service civique permettrait de répondre à cette thématique et d'accompagner les actions mises en œuvre dans le cadre sde l'appel à projet Laïcité-Citoyenneté.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»
Version : avril 2018**



→ Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Les activités que pourront exercer le volontaire, qui sont susceptibles d'évoluer en fonction de ses initiatives :

- Participer à des interventions et des animations d'ateliers en matière de citoyenneté;
- Animations d'ateliers pratiques sur les valeurs de la République à l'aide d'outils pédagogiques existants;
- Aller à la rencontre des habitants et des associations locales pour recueillir leurs besoins;
- Faire connaître et faciliter les démarches citoyennes;
- Participer à des journées de sensibilisation;
- Participer à des manifestations et des événements pour promouvoir les valeurs de la République.

→ De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Le service civique vient en complément des porteurs de projets associatifs. Il contribuera à amplifier les actions menées, toucher d'autres publics, développer de nouvelles idées.

En aucun cas, il sera le chef de projet de l'action financée.

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

De par la diversité des publics avec lesquels le volontaire sera en lien, l'expérience de mixité sociale sera assurée pendant la mission. A cette fin, un effort particulier sera fait pour mettre le volontaire en lien avec différents publics (personnes en situation de handicap, QPV, zone rurale)

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

La mission ne demande pas de pré-requis particuliers mais le volontaire sera évalué sur la motivation. Le volontaire devra également être sensible aux valeurs de la République.

→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France ?

Oui

Non



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**

Version : avril 2018



b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger

→ Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	Courriel :
Téléphone :	

→ Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :

--

→ Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :

--

→ Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger :

--

→ Logement fourni au(x) volontaire(s) :

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

→ Déplacements :

- Mode de transport entre la France et l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

→ Facilités disponibles :

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

